



# LE CHEMIN VERT DES ÉCOLIERS

Contrat de Rénovation Urbaine

« Autour de Simonis » (CRU 6)

Rapport final

Vision globale Chemin Vert des Écoliers



# FICHE 05

## PLACE DES ÉTANGS NOIRS - CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE VERDURISÉ (A2.3)

### LOCALISATION

Place des Étangs Noirs  
Cadastre: 9N; 6/06N; 201G

### ACTEURS IMPLIQUÉS

Porteur de l'opération :  
Services des travaux publics de la commune de Molenbeek.

Une collaboration entre la commune de Molenbeek et Bruxelles Mobilité, Bruxelles Environnement, la commune de Koekelberg et les commerçants est nécessaire afin d'obtenir un projet cohérent qui intègre d'une manière optimale le réaménagement de la place dans un ensemble paysager harmonieux.

### Gestionnaire :

Le service des Espaces verts et le service en charge des travaux de voirie en concertation avec Le Logement Molenbeekois.

### Acteurs à consulter :

Extension de la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale

### Expertises pour le bureau d'étude :

Architecture du paysage, ingénieur infrastructure, mobilité, écologie, GIEP et signalétique.

### CONTEXTE DE LA MISSION

La «Vision globale pour le Chemin Vert des Écoliers» s'inscrit dans le cadre du Contrat de Rénovation Urbaine « Autour de Simonis » (CRU6).

### LES RÉSULTATS DE LA PARTICIPATION

Les résultats de la plateforme participative relèvent:

- la volonté de créer un espace public calme, inclusif et accessible pour tous, ainsi que des espaces de jeux sécurisés;
- le souhait des écoliers d'une diminution de la présence de la voiture au profit d'espaces verdurisés et apaisés, destinés à la détente et aux jeux (bancs confortables, espaces ludiques, balançoires, jeux d'eau, boîte à livres).

### OBJECTIFS DU PROJET

#### Mobilité et accessibilité

Rééquilibrage entre les espaces dédiés aux véhicules et ceux dédiés aux usages des riverains via:

- un scénario ambitieux prévoit la suppression de 39 places de parking (80% de l'existant) sur la place des Étangs Noirs;
- la suppression du rond-point et d'une majeure partie du stationnement (au centre de la place);
- le déplacement de la bande de stationnement au niveau de la rue Tazieaux vers la façade sud.

Le projet prévoit l'amélioration de l'accessibilité et de la traversabilité de la place pour tous, en supprimant les obstacles au sol ainsi que les murets (bacs végétalisés) entre le trottoir de la chaussée de Gand et le parking. Les bacs au pied des arbres existants sont conservés.

#### Environnement

Le réaménagement de façade à façade de la place des Étangs Noirs implique :

- la création d'espaces végétalisés en pleine terre pour l'infiltration des eaux de pluie, la régulation des îlots de chaleur en été, l'augmentation de la biodiversité;
- l'aménagement de mobilier urbain dans l'espace vert central comme zone de repos;
- le maintien de l'esplanade existante comme opportunité pour créer des espaces de convivialité (un terrain de pétanque, ...);
- l'aménagement d'un jeu d'eau dans la zone minérale pour apporter de la fraîcheur aux enfants en été;
- la présence de noues le long des trottoirs en bordure de voirie pour permettre la gestion naturelle des eaux de ruissellement (selon l'étude de test d'infiltration) et la valorisation paysagère et écologique.

### RECOMMANDATIONS TECHNIQUES & AMENAGEMENT

#### Mobilité adaptée

Rééquilibrage au niveau du carrefour rue de Normandie de l'espace carrossable au bénéfice des modes actifs et de la revalorisation paysagère via :

- la suppression du stationnement sur le centre de la place tout en maintenant des zones sur les axes qui la bordent (rue Tazieaux, rue Berchem et rue Piers);
- la réduction du stationnement au profit de la mutualisation des parkings hors voirie;
- une mobilité partagée renforcée tenant compte des résultats de la consultation des acteurs de la mobilité;
- la création d'un cheminement piéton végétalisé sur la

place, avec l'installation de mobilier urbain,  
- le stationnement vélo et la micromobilité sont validés avec les instances régionales et une consultation citoyenne.

#### Palette végétale \*

En termes de plantations, on peut distinguer 3 grandes zones de végétation au niveau de la place des Étangs Noirs :

- espace vert central,
- noues paysagères,
- bacs plantés.

#### Zone 1 : l'espace vert central

Une grande partie de la zone centrale de la place est déminéralisée et verdurisée suite à la suppression du parking. Les cheminements sont composés de pavés à joints enherbés. Cette zone de détente est plantée de massifs composés de petits arbustes ornementaux et de vivaces. L'objectif est de créer un sentiment de sérénité, tout en assurant une visibilité pour garantir la sécurité et le contrôle social. Les massifs sont très présents visuellement tout au long de l'année grâce au choix d'espèces à floraison saisonnière tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'ajout d'arbres à haute tige enrichit la canopée existante et apporte une fraîcheur bienvenue durant les mois d'été.

- la majeure partie de la zone centrale de la place est déminéralisée du fait de la suppression du stationnement,
- les cheminements sont réalisés en pavés avec joints enherbés;
- la zone de détente est plantée de massifs composés de petits arbustes ornementaux et de vivaces (environnement

qualitatif et sécurisant);

- des arbres à hautes tiges sont plantés pour enrichir la canopée existante afin de créer des zones d'ombres pour les usagers;
- un wadi est intégré au sein de l'espace à végétaliser, en fonction du sol, du passage du métro, de l'usage et du choix du design.

#### Zone 2 : les noues

Les noues sont de type sauvage (avec une gestion différenciée: fauche une à deux fois par an) et de type décoratif fait de plantes vivaces.

Deux compositions de mélanges sont prévus en fonction de la lumière: un mélange pour les zones ensoleillées et un mélange pour les zones ombragées sous des arbres. Les noues sont ponctuées d'arbres d'hauteur moyenne (15 à 20 mètres de hauteur).

#### Zone 3 : les bacs plantés

Les bacs sont situés au pied des arbres existants. Ces bacs sont maintenus et embellis avec des mélanges de plantes vivaces et de graminées.

#### Caractéristiques physiques

- sélectionner des plantations indigènes uniquement;
- sélectionner des plantes de cinq variétés différentes;
- privilégier des espèces nourricières pour la faune tels que les arbustes à baies (groseilliers, cassissiers, framboisiers...).

\* voir la liste des plantations en annexe



schéma indiquant les différentes zones

# FICHE 05

## PLACE DES ÉTANGS NOIRS - CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE VERDURISÉ (A2.3)

### SCENARIO 1 (AMBITION MOYENNE)

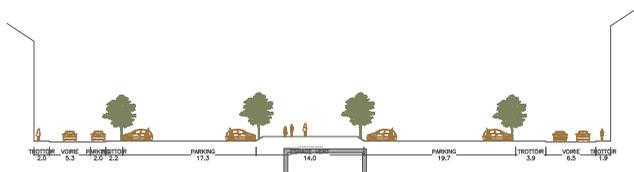
#### SITUATION ACTUELLE

##### Indicateurs actuels

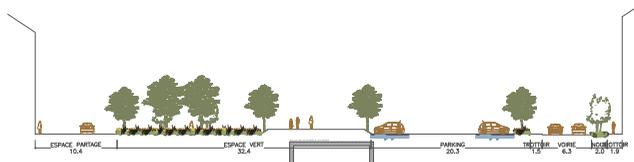
SURFACES DÉMINÉRALISÉES	2%	114 m <sup>2</sup>
SURFACES PERMÉABLES**	0%	0 m <sup>2</sup>
CANOPÉE VÉGÉTALE	7,5%	19 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	0	
BIODIVERSITÉ (CBS)	0,01	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	--	

\* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers  
 - intense de transit  
 - bâtiments élevés autour de la place  
 - arbres existants  
 - rue à double sens

\*\* concerne uniquement le revêtement perméable, la déminéralisation est incluse dans "surfaces déminéralisées".



Coupe F de la situation existante



Coupe F de la proposition scénario 1 (ambition moyenne)

#### PROJET

##### Amélioration prévue

SURFACES DÉMINÉRALISÉES	17%	+15%	846 m <sup>2</sup>
SURFACES PERMÉABLES**	14%	+14%	+804m <sup>2</sup>
CANOPÉE VÉGÉTALE	7,5%	0%	
GESTION DES EAUX (GIEP)	66%	+66%	
BIODIVERSITÉ (CBS)	0,15	+0,14	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	0		

\* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers  
 - réduction du trafic  
 - bâtiments élevés autour de la place  
 - arbres existants  
 - rue à double sens

  impact important



Plan de la situation projetée

	Voirie en asphalte/béton		Noue
	Trottoir en pavés		Haie
	Stationnement en pavés à joir enherbés		Arbre
	Zone plantée		Bande cyclo-piétonne semi-perméable

## SCENARIO 2 (AMBITION ÉLEVÉE)

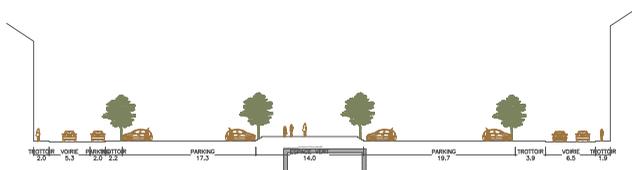
## SITUATION ACTUELLE

## Indicateurs actuels

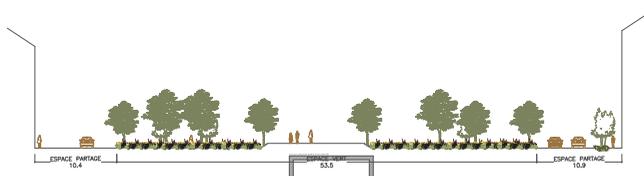
SURFACES DÉMINÉRALISÉES	2%	114 m <sup>2</sup>
SURFACES PERMÉABLES**	0%	0 m <sup>2</sup>
CANOPEE VÉGÉTALE	7,5%	19 arbres
GESTION DES EAUX (GIEP)	0	
BIODIVERSITÉ (CBS)	0,01	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	--	

\* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers  
 - intense de transit  
 - bâtiments élevés autour de la place  
 - arbres existants  
 - rue à double sens

\*\* concerne uniquement le revêtement perméable, la déminéralisation est incluse dans "surfaces déminéralisées".



Coupe F de la situation existante



Coupe F de la proposition scénario 2 (ambition élevée)

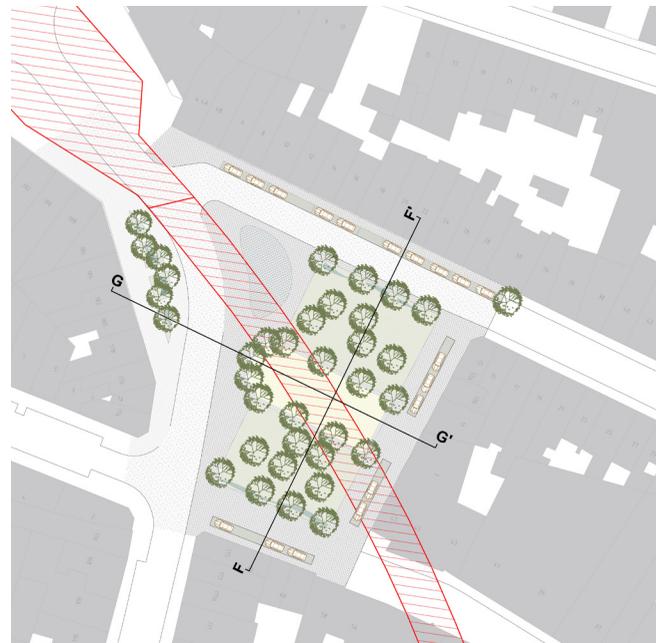
## PROJET

## Amélioration prévue

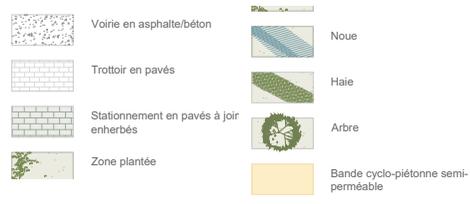
SURFACES DÉMINÉRALISÉES	27%	+25%	1364 m <sup>2</sup>
SURFACES PERMÉABLES**	12%	+12%	+483m <sup>2</sup>
CANOPEE VÉGÉTALE	18%	+10,5%	
GESTION DES EAUX (GIEP)	85%	+85%	
BIODIVERSITÉ (CBS)	0,24	+0,23	
NIVEAU DE POLLUTION DE L'AIR / POLLUTION SONORE*	++		

\* pour les usages du Chemin Vert des Ecoliers  
 - réduction du trafic  
 - bâtiments élevés autour de la place  
 - poches d'arbres  
 - rue à double sens

 impact important



Plan de la situation projetée



## FICHE 05

PLACE DES ÉTANGS NOIRS - CRÉATION D'UN ESPACE DE RENCONTRE  
VERDURISÉ (A2.3)

Dossier

Masterplan Chemin Vert des Ecoliers Brussel  
Bepantingsvoorstel  
Proposition de plantationTotale oppervlakte weerkerend vak  
Surface totale de la zone récurrentePlant aanwijzingen  
Directives concernant les plantes

	Plantnaam Nom
<b>Bomen Arbres</b>	
	Acer freemani "Armstrong two"
	Alnus glutinosa
	Carpinus betulus
	Stypholobium "Sophora" japonica
	Tilia tomentosa
<b>Arbustes/multi-troncs Struiken/meerstam</b>	
	Koelreuteria paniculata
	Parrotia persica
<b>Planten vivaces Vaste planten</b>	
	<u>Carex muskingumensis</u>
	<u>Deschampsia cespitosa</u>
	<u>Luzula sylvatica 'Solar Flare'</u>
	<u>Rudbeckia fulgida 'Goldsturm'</u>
	Waldstenia ternata
	<u>Polypodium vulgare</u>
	<u>Astrantia Major 'Roma'</u>
	Aster JS 'Eleven Purple'
	Ajuga reptans
	Sesleria autumnalis
<b>Bulbes Bolgewassen</b>	
	Leucojum vernum
	Colchicum autumnale
	Galanthus nivalis
	Muscari atlanticum

Lengte Breedte Oppervlakte  
Longueur Largeur Surface

Aantal vakken  
Nombre de zones

	Hoogte Hauteur	%	st/m <sup>2</sup> nombre/m <sup>2</sup>	Groepen per soort Groupes par espèce	Groepen per soort Groupes par espèce	st/matrix nombre/matri x	Totaal aantal Nombre total
				minimum	maximum		
	15m						
	15m						
	20m						
	18m						
	25m						
	12m						
	10m						
	30 - 80	5%	5	5	9	0	0
	80 - 130	10%	7	3	5	0	0
	40	20%	4	5	9	0	0
	80 - 100	5%	9	5	9	0	0
	10 - 20	10%	9	7	9	0	0
	20-30	5%	6	6	9	0	0
	60 - 90	5%	9	6	9	0	0
	40	5%	9	5	7	0	0
	15 - 35		12	2	7	0	0
	30-50	20%	8	5	12	0	0
	15-25	2%	10			0	0
	10-20	2%	30			0	0
	15	2%	20			0	0
	10-30	2%	10			0	0